

TRIBUNE

Newsletter spéciale Covid-19 de Lyon Place Financière et Tertiaire - 8 avril 2020



Philippe GUERAND

Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

400 conseillers CCI mobilisés aux côtés des entreprises

La crise sanitaire que nous vivons se double aujourd'hui d'une crise économique grave. Fermetures administratives, recul du volume d'affaires dû au confinement, ruptures dans la chaîne d'approvisionnement... Nos TPE-PME, nos commerces, nos industries, les professionnels du tourisme et des services traversent une épreuve sans précédent. Après une baisse d'activité de 20 à 30% en mars, nous redoutons un recul d'au moins 50% en avril.

A cela s'ajoute une forte crainte : celle d'exposer ses salariés. Pour un chef d'entreprise, ses collaborateurs sont sa deuxième famille, et le lien qui les unit n'est pas seulement administratif et juridique, mais aussi affectif.

Dans ce contexte de crise, les 13 CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes et la CCI de région sont sur le pont et ont réalloué leurs ressources en un temps record

pour se mettre entièrement à l'écoute de leurs ressortissants. Nous avons mis au point une organisation régionale agile et réactive, en lien bien sûr avec la cellule incluant Région, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, Préfecture de région, Direccte, DRFIP, Douanes, Urssaf, experts-comptables, tribunal de commerce, Banque de France, BPI et CMA.

5 000 appels entrants et 10 000 appels sortants par semaine

Ce sont ainsi 400 conseillers CCI qui sont mobilisés. Chaque jour, par téléphone et depuis leur domicile, ils informent, orientent et accompagnent les entreprises. 5 000 appels entrants ont été enregistrés la semaine dernière. Nous avons aussi passé 10 000 appels sortants. L'audience de nos sites web a été multipliée par huit. Nos newsletters ont été adressées à près de 200 000 abonnés, sans compter les actions sur les réseaux sociaux. Certaines CCI ont aussi mis en place des cellules d'accompagnement psychologique à destination des chefs d'entreprises, avec l'appui de professionnels.

A nos yeux, il est primordial que les entreprises qui le souhaitent puissent maintenir leur activité. Plusieurs CCI proposent ainsi des cartes en ligne géolocalisant les commerces ouverts pendant le confinement. Des centaines de commerçants bénéficient ainsi d'une visibilité précieuse. Certaines CCI ont aussi mis en place des bourses d'entraide afin d'encourager les coopérations inter-entreprises : recherche d'un local de stockage, besoin de matières premières... Les besoins sont divers, mais de véritables synergies se créent ainsi.

La mobilisation de notre réseau au service des entreprises et de la diffusion des politiques publiques est donc totale. Dans cette tempête, la priorité des CCI est au soutien d'urgence de nos entreprises, maintenant et tout de suite, car chaque heure compte.

